



certea

huissiers de justice associés

PROCES VERBAL DE CONSTAT

Notre Étude est implantée au cœur de Paris, depuis
1996.

4 Huissiers de justice

Béatrice DUQUERROY, Aymeric ANDRE, Caroline
FABRE, Luc ASSOULINE

Sont à votre disposition pour vos constats sur toute
l'Île de France

Notre préoccupation principale : créer une relation
sur mesure basée sur la confiance afin de vous
accompagner dans la gestion de vos besoins.

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE VINGT QUATRE JANVIER

A LA REQUÊTE DE :

La **BRED Banque Populaire**, société anonyme coopérative de banque populaire, inscrite au RCS de Paris sous le n° 552 091 795, au capital social de 1.495.866.772,29 €, dont le siège social est situé 18 Quai de la Râpée – 75012 Paris, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de :

La **SELARL TAVIEAUX MORO – DE LA SELLE**, prise en la personne de Maître Nicolas Tavieaux Moro, Avocat inscrit au Barreau de PARIS, demeurant 6, Rue de Madrid – 75008 PARIS – Tél. : 01.47.20.17.48 – Fax. : 01.47.20.14.10 – Toque J.130, courriel : secretariat@tmdls.fr

LEQUEL ME FAIT EXPOSER :

Que dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière avec commandement délivré le 17.12.2021, je suis requis ce jour afin de procéder à un état descriptif de l'appartement objet de la saisie, désigné comme suit :

DÉSIGNATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DONT DEPENDENT LES BIENS SAISIS :

Sur la Commune de PARIS (18^e arrondissement -75018), 6, Passage Lathuille.

Dans un ensemble immobilier, figurant au cadastre sous les références section AP n° 13, lieudit « 6 Passage Lathuille», pour une contenance de 09a et 08ca.

DESIGNATION DES BIENS SAISIS :

LE LOT NUMERO DIX (10) :

Dans le bâtiment A, au premier étage, deuxième porte à droite, un LOCAL comprenant : une pièce en façade rue, droit au W.C. communs situés au demi étage supérieur et poste d'eau commun sur le palier.

Et les cinquante-six / dix mille soixante-quatorzièmes (56/10074^e) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Etant précisé qu'aux termes de l'acte d'acquisition des vendeurs il a été fait l'observation suivante ci-dessous littéralement retranscrite :

***Observation étant ici faite qu'il a été omis de mentionner dans le titre de propriété du VENDEUR que par suite de travaux effectués par un précédent propriétaire, la désignation du BIEN était la suivante :
Un séjour avec coin cuisine, une salle d'eau avec WC.***

C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION :

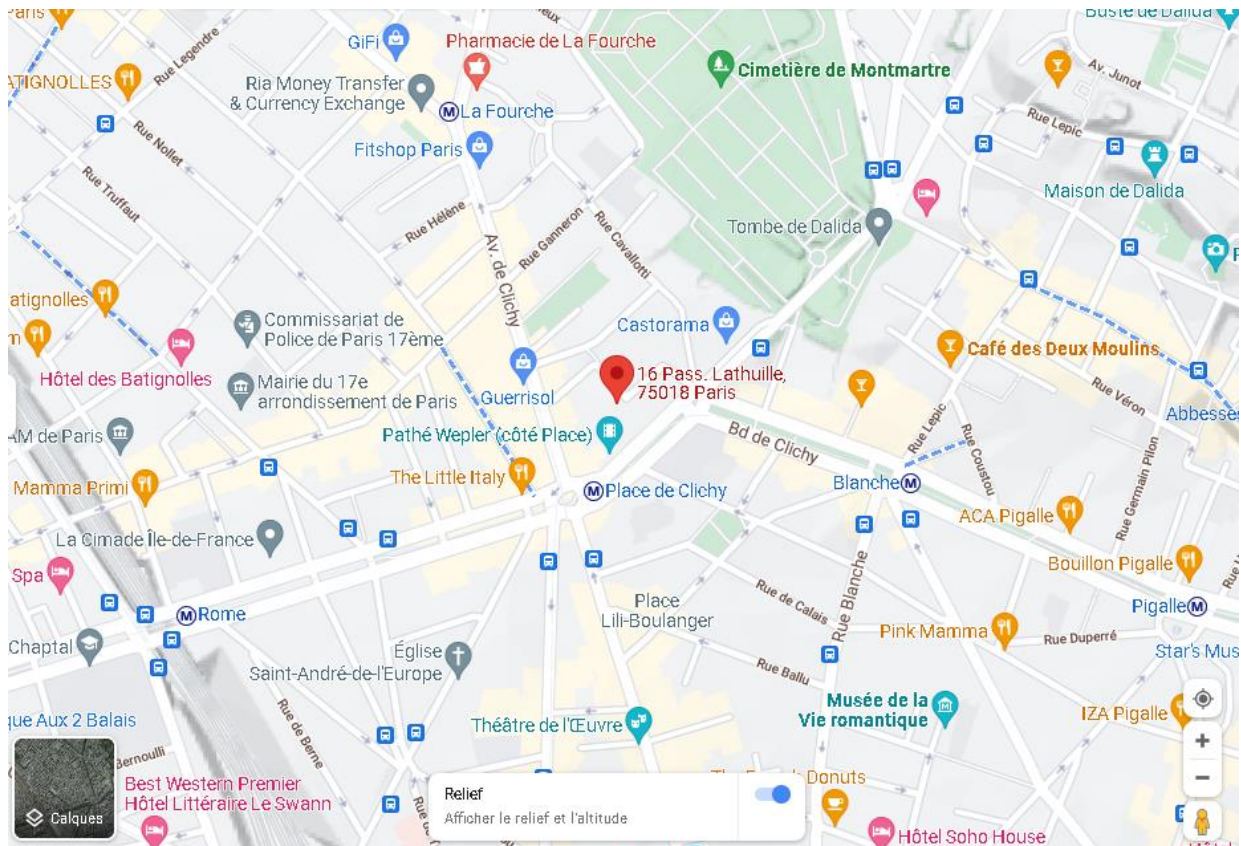
Je, **Maître Aymeric ANDRE**, Huissier de Justice associé au sein de la SELARL CERTEA, Béatrice DUQUERROY, Aymeric ANDRE, Caroline FABRE, Luc ASSOULINE, titulaire d'un office d'Huissier de Justice, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y résidant, 103 rue de La Fayette – 75010 PARIS,

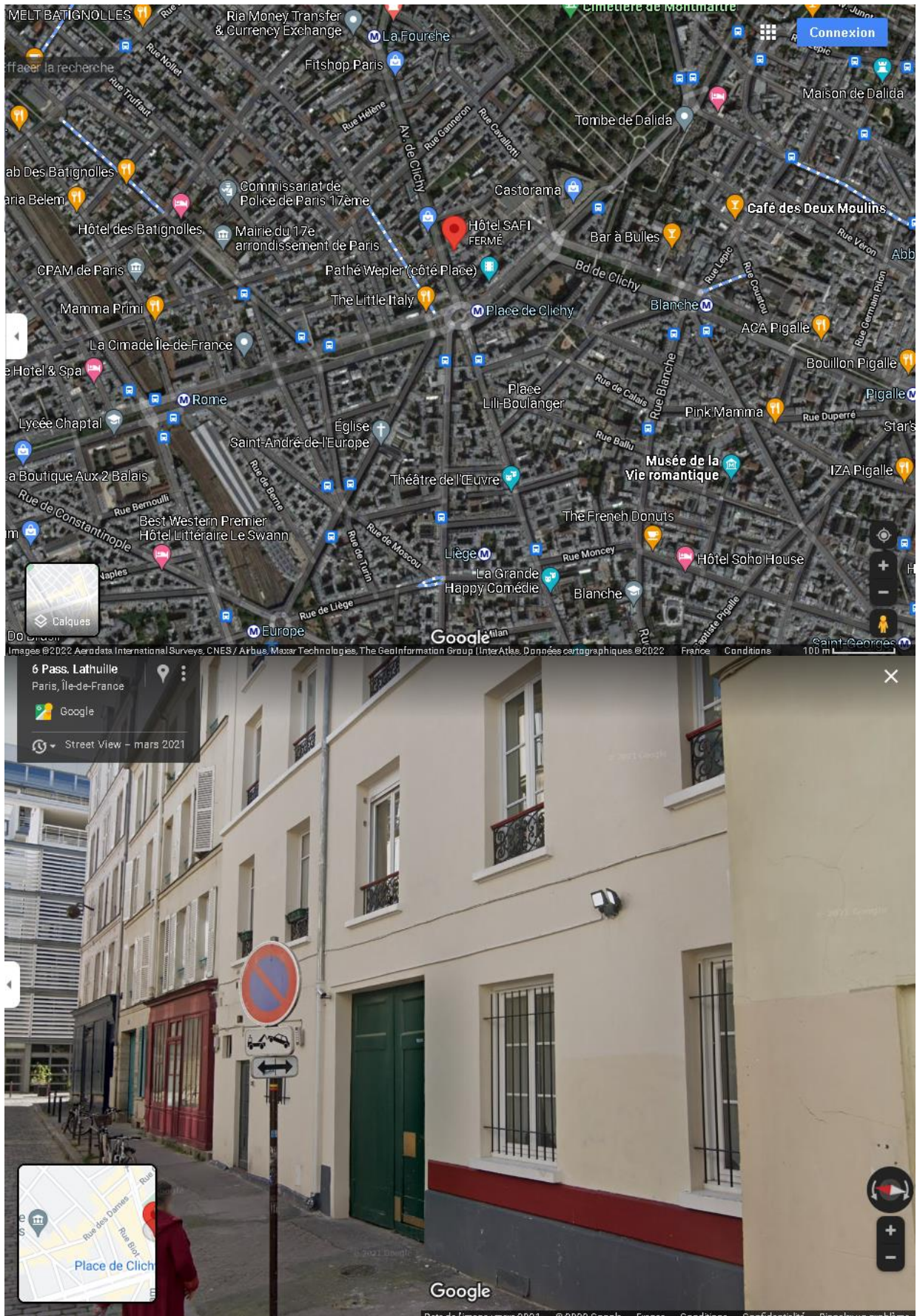
Me suis rendu ce jour au 6 Passage Lathuille 75018 PARIS, où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes.

L'immeuble est situé dans un quartier populaire et animé près de la Place de Clichy, au cœur d'une voie privée.

Il s'agit d'un immeuble en façade unie, récemment refaite recouverte d'un enduit blanc, de facture classique.

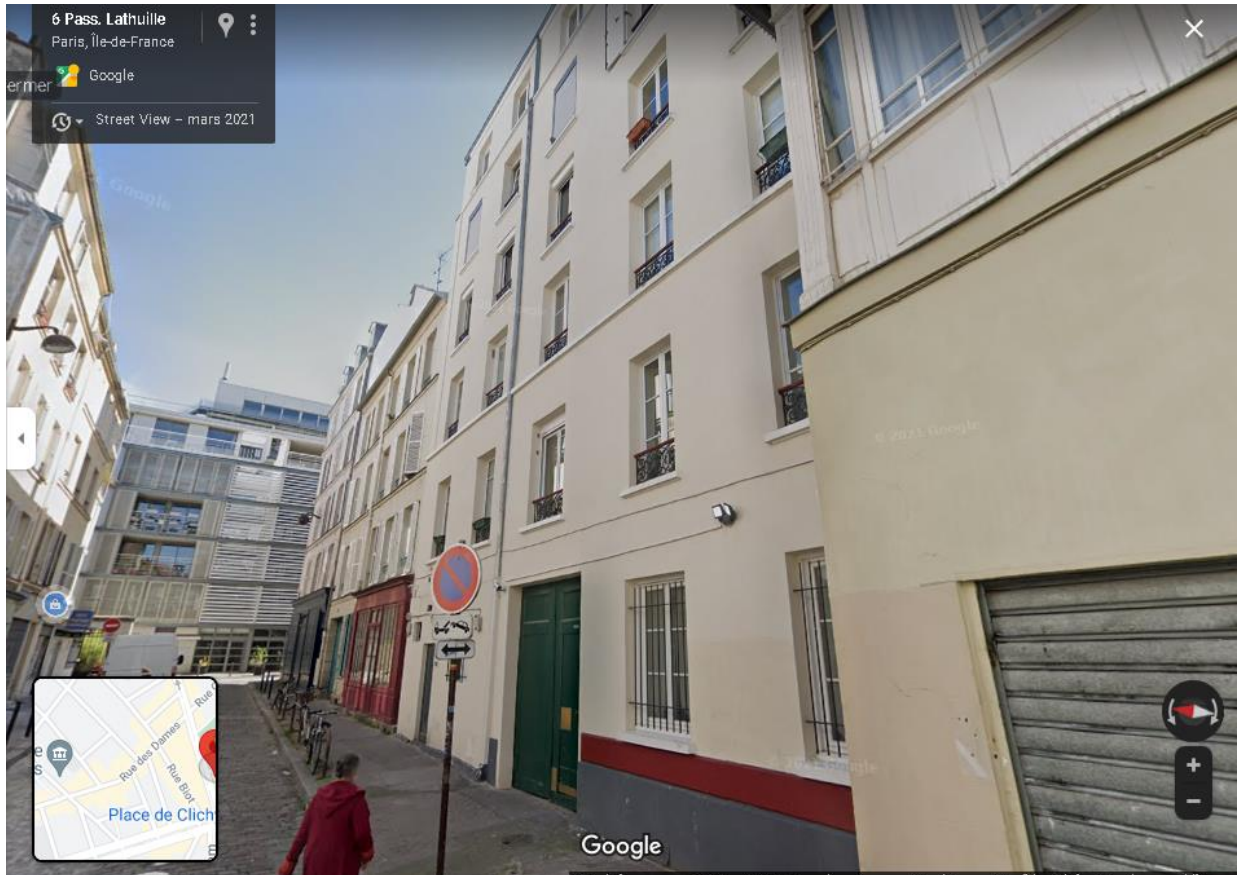
Les parties communes sont en état d'usage, et l'accès à l'immeuble se fait depuis la rue par une porte avec badge magnétique puis une porte vitrée sécurisée avec interphones.





103, rue La Fayette 75010 Paris • Tél : 01 44 53 84 81 • Fax : 01 44 53 84 83

certea@huissierdeparis.com • www.certe-huissier.fr



Me suis rendu ce jour au 6 Passage Lathuille 75018 PARIS, où étant et en présence de :

- **M BERNABE** représentant de la société **FORM & DIAG**, expert technicien pour les relevés techniques
- **M Guillaume NOIRET** Serrurier
- **Mme MESSING** Pauline témoin judiciaire
- **M MATEO** Denis témoin judiciaire
-

J'ai procédé aux constatations suivantes.

CONSTATATIONS

Personne ne répondant à mes appels, je fais crocheter la serrure,

L'appartement est constitué d'une pièce donnant sur le passage Lathuille avec un coin cuisine non séparée, et salle de bains attenante.

L'ensemble des revêtements de sols, parquet, toile de verre, peintures sont sales, usagés et en mauvais état.

La salle de bains est également en mauvais état avec une douche et un poste sanitaire.

Je trouve une quittance au nom de Madame BELFATMI Touria avec un loyer de 539,45 € hors charges avec 50 € de charges.

Il existe un gardien dont la loge est située à l'entrée et le syndic est la société JMR IMMOBILIER Jean Michel ROBINET 14 Rue de Rouen 75019 PAIRS





103, rue La Fayette 75010 Paris • Tél : 01 44 53 84 81 • Fax : 01 44 53 84 83

certea@huissierdeparis.com • www.certeau-huissier.fr













TELLES ONT ETE MES CONSTATATIONS

Les photographies ci-dessus intégrées à l'acte ont été effectuées par moi-même durant mes opérations.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.



Maître Aymeric ANDRE
Huissier de Justice